



Conseil Départemental de l'Action Sociale du 28 mars 2019

Ont participé en tant que titulaires Pauline Rebeyroles et Sophie Ollivier.

Lors de ce CDAS, ont été présentés :

-La note d'information du CNAS (Conseil National de l'Action Sociale) :

LE CNAS préconisait que chaque délégation établisse un plan d'action en adaptant, en optimisant et en analysant les besoins. Chose mise en route depuis 2017 dans le 70 avec une enquête sur les nouvelles prestations (aide au permis, chèque culture pour les plus de 30 ans (remplace carte jeune) et coupon sport) et une potentielle future mise en place si nouveau délégué départemental.

En effet, notre déléguée de l'action sociale actuelle, Sylvie Leyval, quitte ses fonctions au 1er mai 2019.

- 50 % des crédits sont alloués à la restauration collective
- 4,8 M d'euros de crédit au niveau national sont destinés aux initiatives de terrain et à des moments de convivialité : pas de montant par délégation, les crédits sont donnés au vu de la proposition locale.

-La répartition des crédits alloués localement : budget de 15 200 euros pour l'année 2019 dont 50 % pour l'arbre de Noël (qui aura lieu le 4 décembre 2019)

budget voté à l'unanimité

- Le compte-rendu d'activité de la délégation en 2018 :

52 770 euros dépensés dont 76 % pour la restauration.

Aides et prêts pour l'habitat par le biais de l'ALPAF

Possibilités d'aides pour les voyages scolaires des enfants par les subventions interministérielles sur ULYSSE/applications/autres applications/ portail des applications SG/sejour

-Les propositions et questions diverses :

La sortie retraités aura lieu le 16 avril au Casino de Bourbonne les Bains

La sortie famille se passera le 16 juin au Parc des Oiseaux

Le séjour groupe à La Baule fin mai a 37 inscrits. L'accompagnatrice du groupe sera Sylvie Leyval.

Concernant l'arbre de Noël du 4 décembre, aucune information définitive pour le moment.

A ce jour, pas de candidat déclaré pour le poste de délégué de l'action sociale malgré 2 appels départementaux pour la candidature .

Le secrétariat général a fait un appel à candidature sur Ulysse national et ALIZE pour toucher un maximum de personnes (candidature possible jusqu'au 19 avril)

Si le poste n'est pas pourvu, une continuité de service sera gérée par le secrétariat général avec validation à distance notamment des titres restaurants et une gestion par un délégué régional pour les autres domaines.